

Attention à l'eau

Nous sommes en alerte de niveau 2/4 depuis début avril !

Le Flash

Bulletin mensuel d'informations municipales n° 124 > mai-juin 2023



La parole à...

Éric Sicard,
3^e adjoint, urbanisme,
questions foncières et
de logement

Face aux enjeux de l'adaptation à la transition écologique, le programme "Petites villes de demain" (PVD)

vient appuyer les capacités de la ville pour mener ses projets de revitalisation et d'amélioration du centre-ville, avec la présence d'un chargé de mission et d'un manager de commerces, des moyens financiers par l'obtention de subventions spécifiques.

Après une première phase d'étude et d'orientations, le programme entre dans sa phase d'accompagnement opérationnel.

- **Pour l'amélioration de l'habitat.** Avec un besoin énorme de rénovation thermique et fonctionnelle, l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) va démarrer à l'automne 2023. En mobilisant les aides de l'État, l'appui financier et technique de la commune et de la Communauté des communes du Diois, le département et les organismes publics, elle va permettre pour les propriétaires occupants et bailleurs d'engager des travaux, en bénéficiant d'un accompagnement et d'un appui personnalisé pour le montage de leurs dossiers. Un effort et un engagement plus volontaire iront en direction des logements vacants afin de trouver les moyens de réaliser des travaux sur des appartements et immeubles fortement dégradés. Pour favoriser cette démarche, la commune a déjà mis en place une taxe sur les logements vacants.
- **Pour accompagner et permettre l'évolution de nos modes de déplacements,** piétons, vélos, voitures, véhicules professionnels, livraisons, mutualisation des services, parkings et circulation... Un schéma global des mobilités se met en place en concertation avec les commerçants



Des aménagements expérimentaux sur le chemin de Chabestan aux heures de sortie de classes pour un accès aux écoles plus sécurisant pour les enfants. Bilan du test en fin d'année scolaire. Infos sur www.mairie-die.fr

LE CHIFFRE DU MOIS | 484 108 M³ D'EAU PRÉLEVÉS À LA SOURCE DE RAYS EN 2022 POUR ALIMENTER LA VILLE ET SES 3 391 ABONNÉS.

et les habitants (enquête et réunion publique) et de nombreux aménagements ont commencé à se réaliser.

- **Pour soutenir les activités et les installations de commerces et services en centre-ville.**
- **Pour aménager les espaces publics et places du cœur de ville,** végétaliser et arborer, embellir la ville et mettre en valeur son patrimoine, conjointement à l'opération de rénovation des façades subventionnée par la ville, aux projets de requalification de la place du Mazel et d'aménagement du quartier Saint-Marcel en concertation avec les habitants et usagers, et aux microprojets sur les espaces et circulation du centre-ville.
- **Pour accompagner la rénovation énergétique** et l'amélioration des équipements communaux, les écoles et le parc de Chabestan, la salle polyvalente, le théâtre, les équipements sportifs et touristiques, les locaux destinés aux associations...

Agenda

- **4 juillet : conseil municipal à 19h dans la salle du Conseil.** Suivez la séance audio en direct (facebook mairie) ou en podcast sur mairie-die.fr



BUDGET PARTICIPATIF

18 projets déposés, 8 soumis au vote : la première édition du budget participatif a vu un bel engagement citoyen des nombreux porteurs de projets. Retrouvez les 8 projets pour lesquels vous pouvez voter en page 4.

Expo
en mairie
à partir du
9 juin



Die a été retenue au titre du programme national Petites villes de demain. Ce dispositif, issu du plan de relance et de l'agenda rural, vise à accélérer la transition des territoires ruraux. Il concerne les communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, centralisant des services et présentant des signes de fragilité. Il leur donne les moyens de concrétiser leur projet de territoire pour renforcer leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement et où il fait bon vivre. Enfin, il attribue aux collectivités retenues un financement pour leur projet de revitalisation.

Die est une Petite ville de demain

Après la signature de la convention-cadre entre la Ville, la Communauté des Communes, le Département et l'État du 8 juin, une exposition dans le hall de la mairie (jusqu'à fin juin) détaillera les grands thèmes (habitat, mobilité, économie locale, équipements et services, espace public et patrimoine) du projet de revitalisation du centre-ville de Die. Il s'appuie sur un diagnostic réalisé grâce aux études telles que le PLUi, l'OPAH* sur le centre-ville de Die, l'observatoire du commerce local ou le schéma des mobilités actives.*

5 thèmes principaux

- De la réhabilitation à la restructuration, vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville.
 - Favoriser les dynamiques commerciales et économiques en centre-ville et l'économie sociale et solidaire.
 - Organiser les déplacements pour une mobilité durable et accompagner le développement des modes doux.
 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.
 - Fournir l'accès aux équipements, aux services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.
- Ils regroupent 39 projets, dont chacun fait l'objet d'une fiche action.



* PLUi : Plan local d'urbanisme intercommunal. OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat.

Avec l'appui du manager de commerce, la commune souhaite accompagner la dynamique commerce du centre-ville. Aides aux travaux sur les locaux vacants stratégiques, interdiction du changement de destination sur les principales rues commerçantes, taxe sur les friches commerciales, droit de préemption commercial.

Économie locale



Sans effort de la part des collectivités et des propriétaires, la vacance et la dégradation risquent de s'accroître, au même titre que le nombre de logements indignes. L'opération programmée d'amélioration de l'habitat va mobiliser deux millions d'euros sur cinq ans.

Habitat



Le schéma des mobilités a pour objectif notamment d'apaiser le centre-ville en modifiant le plan de circulation pour limiter le trafic de transit, en aménageant et équipant le centre-ville pour favoriser la marche et l'accessibilité des PMR et en réorganisant les poches de stationnement.

Mobilité



Le centre-ville dispose d'atouts à révéler et à valoriser, notamment un patrimoine historique et architectural de qualité, à fort potentiel de rayonnement et d'attractivité, à l'instar du rempart romain qui n'a fait l'objet d'aucuns travaux d'entretien depuis 2012. La commune souhaite mettre en place une convention pluriannuelle d'investissement pour la sauvegarde et l'entretien du rempart.

Espace public Patrimoine

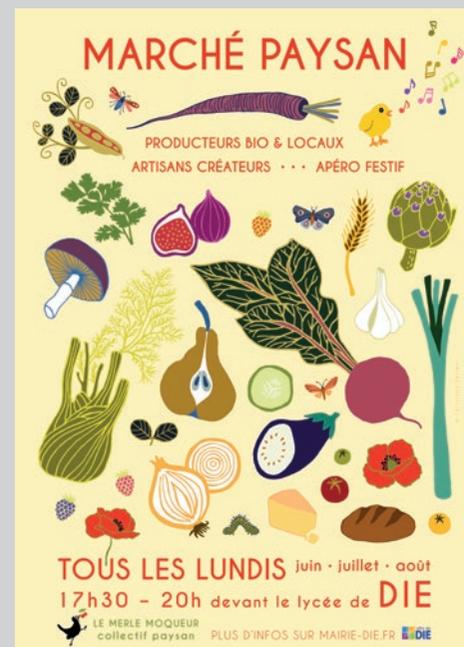


Certains équipements ne répondent plus aux attentes des populations ou aux normes d'usages actuelles (le gymnase, le camping, la salle polyvalente, le théâtre...) et, pour la plupart, aux exigences de réduction des dépenses énergétiques.

Équipement et services



SAVETHEDATE



On recherche des mannequins pour le défilé! defileadie@mailo.com

Que se passe-t-il à Die?

Jadis paisible et calme, la vie dans notre ville se dégrade. Sous-préfecture, mairie, caserne des pompiers, école, propriétés privées : les tags et inscriptions insultantes se multiplient sur les façades. C'est intolérable! Les habitants méritent mieux et l'approche de la saison estivale souligne l'urgence d'agir pour redonner à notre cité son attractivité. Le discours récurrent « Die a changé, ce n'est plus ce que c'était » reflète une réalité préoccupante : la gestion de la situation laisse clairement à désirer!

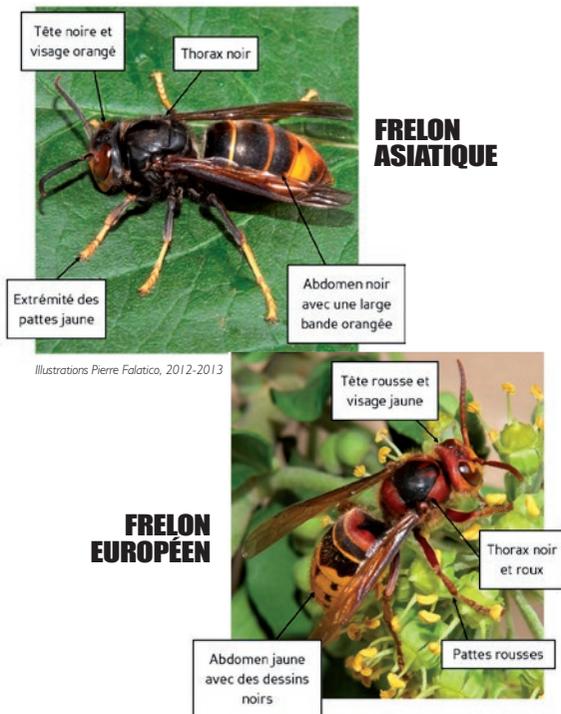
Déjà 3 ans de perdus pour l'hôpital!

Sujet crucial pour le développement médical et économique du territoire : l'emplacement du futur centre hospitalier. Le 4 mai dernier, cette question était au cœur de la réunion CCD à Recoubau. Les soignants (célébrés pendant la crise Covid), unis en intersyndicale, ont été maintenus à l'extérieur de la salle ; tout comme le vice-président du conseil de surveillance de l'hôpital! Aux élus du territoire, le directeur du groupement hospitalier a confirmé que le terrain de Chamarges était IDÉAL à tous points de vue. Les véritables enjeux sont posés. À bon entendeur... afin de ne pas avoir à le regretter!

AVEC VOUS DIE DEMAIN

RECONNAÎTRE ET SIGNALER LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique s'est installé sur la quasi-totalité du territoire français. Cette espèce invasive impacte les ruches des apiculteurs et la biodiversité locale. Il peut aussi présenter un risque pour les personnes vivant à proximité des nids. Si vous en repérez un, n'intervenez pas directement, mais signalez-le sur <https://www.frelonsasiatiques.fr/signalement>.



PISCINE MUNICIPALE

Cet été, la piscine est ouverte du jeudi 1^{er} juin au dimanche 10 septembre.

En période scolaire, du 1^{er} juin au 7 juillet et du 4 au 10 septembre, ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h à 13h30 et de 17h à 19h (16h-19h à partir du 20 juin), mercredi de 14h à 19h, samedi, dimanche et jours fériés de 11h à 14h et de 15h à 18h.

En période de vacances scolaires du 8 juillet au 3 septembre, la piscine est ouverte 7 jours sur 7 de 10h à 14h et de 15h à 19h.

> Tarifs détaillés sur mairie-die.fr

BUDGET PARTICIPATIF

Depuis janvier, les habitants ont été invités à présenter des projets dans le cadre du premier budget participatif de la Ville de Die, doté de 30 000 euros. Dix-huit projets ont été proposés et soumis à la validation des services de la ville en avril, et huit d'entre eux ont été retenus.

Depuis début mai, vous pouvez voter pour vos préférés (jusqu'au 4 juin en ligne, voir sur mairie-die.fr).

Voici les intitulés des projets :

- Des jeux pour les tout-petits au hameau de Plas
- Un accès pour tous aux bords de Drôme
- Meubles à dons autogérés dans le centre-ville
- Lutte contre les mégots
- Aménager un espace rue des Remparts : des rencontres et des plantes
- Adopter et découvrir la flore locale
- Un lavoir abri à vélos et à livres rue des Remparts
- Embellissement et mobilité apaisée avenue du Vercors

du côté de la biodiversité



Tarente de Maurétanie : une sudiste à la conquête des Alpes

Venu des régions méditerranéennes, ce petit gecko a fait son apparition dans les rues de Die depuis quelques années déjà. La tarente de Maurétanie n'a pas froid aux yeux, s'agrippant avec dextérité sur les murs extérieurs de nos maisons. Essentiellement nocturne chez nous, la tarente est visible quand les nuits sont chaudes à la lumière des lampadaires. Elle se nourrit de toutes sortes d'insectes ce qui en fait un précieux auxiliaire de la tranquillité de nos nuits estivales. Petit animal craintif mesurant moins de 10 cm, vous pouvez l'apercevoir entre autres lieux sur le bâtiment de la Communauté des communes place Jules-Plan.

Martinet noir : la faux et le sifflet

C'est un des oiseaux les plus rapides en vol : avec ses 200 km/h, le martinet noir est capable de figures aériennes impressionnantes. Ses ailes en forme de faux, sa queue fourchue, ses poursuites aériennes ponctuées de coups de sifflet stridents, en font un incontournable de nos rues dioises. Son régime alimentaire, composé d'insectes capturés en vol, peut aller jusqu'à 20 000 proies quotidiennes. Nicheur sous les toits des maisons et autres bâtiments accueillants, il reste un magnifique volier du ciel diois.

